
PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'INSTITUT
7 DÉCEMBRE 2020
15h30 EN VISIOCONFÉRENCE

Table des matières

Membres avec voix délibératives	1
Membres avec voix consultatives	1
1. Informations	2
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 octobre 2020	2
3. Politique générale	3
- Campagne d'emplois	
- Budget	
4. Formation	4
- Vote des capacités d'accueil en M1	
- Tarifs de Formation continue	
- Évolution des maquettes	
5. Recherche	6
- GT Numérique	
- Présentation des nouveaux enseignants-chercheurs	
6. Questions diverses	8

Présents

Membres avec voix délibérative

Présent.e. s :

Mesdames et Messieurs Blanca BARREDO-GUTIERREZ ; Martine BIGOT ; Pascale BRANDT-POMARES ; Marie-Florence BULTEAU-RAMBAUD ; Pierre DESBIOLLES ; Boumédiène FEGHOUL ; Françoise LORCERIE ; Georges MERLE ; Christine MUSSARD ; Marie-Emmanuelle PERREIRA ; Magali ROBAGLIA ; Vincent STANEK ; Pascal TERRIEN ; Vincent VALÉRY.

Représenté.e. s :

Mesdames de Messieurs Éric BERTON par Christine POPLIMONT, procuration à Pierre DESBIOLLES ; Philippe DELAPORTE par Christine MUSSARD ; Sophie FOUACE par Vincent VALÉRY ; Damien GIVRY par Marie-Emmanuelle PERREIRA ; Lionel NICOD par Pascale BRANDT-POMARES.

Excusé.e. s :

Mesdames de Messieurs Valérie BOINEAU-MOLLON ; Isabelle LAGADEC ; Lola PAPON ; Graham RANGER ; Pierre-BERNARD SANCHEZ ; Dominique SANTONI.

Membres avec voix consultative

Présent.e. s :

Mesdames de Messieurs Hélène ARMAND ; Marlène ASTRION ; Didier BARD ; Patrice BONNET ; Marjolaine CHATONEY ; Alice DELSERIEYS-PEDREGOSA ; Anne DEMEESTER ; Sandrine ESCHENAUER ; Laurence ESPINASSY ; Mathilde FAVIER ; Patrice LAISNEY ; Isabelle LANG ; Heidi OSTERWALDER ; Aurélie PASQUIER-BERLAND ; Martine QUESSADA ; Nathalie RICHIT ; Isabelle RIOU ; Frédéric SAUJAT ; Nicolas SEMBEL ; Maillys SILVY.

Représenté.e. s :

Madame Sylvie WHARTON par Nathalie THOREL.

Excusé.e. s :

Mesdames de Messieurs Didier ALBRAND ; Magali BALLATORE ; Fabrice BARTH ; Christophe BOURDIN ; Claire ENEA-DRAPEAU ; Julien GARRIC ; Anne GOMBERT ; Delphine JOSEPH ; Frédéric LETERME ; Valérie MAILHES ; Nicolas MASCRET ; Nathalie MIKAILFF ; Laurence MOURET ; Stéphane MOURLANE ; Jean-François RANUCCI ; Véronique REY ; Nathalie REZZY ; Ariane RICHARD-BOSSEZ ; Éric VOTTERO ; Rachid ZAROUF.

Le Quorum est atteint.

1. Informations

Pascale BRANDT-POMARES :

La crise sanitaire perdure et devient moralement difficile en particulier pour les étudiants que nous essayons d'accompagner au mieux et qui doivent, pour leurs études et leur bien-être, revenir au plus tôt en formation. Il est difficile pour les fonctionnaires-stagiaires d'être confrontés à deux réalités : ils sont empêchés de venir à l'université mais ils assurent leurs enseignements dans les établissements scolaires. Nous avons reçu l'inspection générale pour réfléchir à l'accompagnement des nouveaux recrutés sur le concours qui s'est déroulé sans épreuve orale pour certaines spécialités.

Le dossier d'offre de formation est remonté dans les instances de l'université et a été adopté à la CFVU et au CA d'AMU, il a également été adopté en CFVU d'Avignon université, le CA d'Avignon Université de décembre doit encore l'examiner. Ce dossier a nécessité beaucoup de travail, et il reste beaucoup à faire pour la mise en œuvre des nouvelles maquettes.

Informations concernant la Direction : Cette offre de formation avait été mise sur pieds par Jean-François PABA, Directeur adjoint à la formation, parti à la retraite. Ses fonctions ont été redistribuées : les missions relevant des services des enseignants sont portées par Laurence ESPINASSY, celles qui relèvent de la formation initiale et continue sont reprises par Patrice BONNET.

Deux informations extérieures à l'Inspé :

- Nous avons fait une proposition concernant l'appel à manifestation d'intérêt pour le parcours préparatoire au Professorat des écoles, dont nous savions qu'elle n'était pas complètement en adéquation avec les attentes du cahier des charges car nous n'avions pas proposé une classe préparatoire mais plutôt un parcours intégré à l'université sur le modèle des écoles d'ingénieurs. Un communiqué de presse fait état des 25 propositions retenues dans lesquelles nous ne figurons pas.
- Les campus connectés : un nouvel appel avait été fait pour la mise en œuvre des campus connectés auquel la ville de Digne a répondu et auquel nous sommes associés par l'université et donc sa composante Inspé. Cette réponse a été retenue. Nous apporterons plus d'explications à ce sujet lors du prochain conseil.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 octobre 2020

Le procès-verbal du CI du 12 octobre 2020 est adopté à l'unanimité.

3. Politique générale

- **Campagne d'emplois**

Martine QUESSADA :

Rappel du schéma directeur d'Aix-Marseille Université, présentant des restrictions importantes :

- rééquilibrer le nombre de BIATSS support et soutien
- rééquilibrer le nombre de BIATSS par rapport au nombre d'enseignants
- respecter la politique d'emploi du personnel en situation de handicap
- les postes de BIATSS supports d'État de catégorie C qui se libèrent sont automatiquement absorbés par les personnes ayant réussi les concours SAUVADET en attente de poste
- revaloriser les concours essentiellement de catégorie C

Nous avons respecté ce schéma directeur.

Des consignes supplémentaires ont été données pour cette campagne :

- les supports libérés ne sont remplacés qu'à hauteur de 7/10, mais dans la réalité un peu moins
- il n'y aura pas de poste bonus, mais le pourcentage sur la masse salariale sera néanmoins prélevé (20% à l'Inspé)
- privilégier les concours 46/3
- maintenir les postes gelés dans la mesure du possible.

Nous avons respecté ces contraintes pour la plupart.

Campagne concernant les BIATSS : Deux supports de techniciens ont été libérés et nous avons demandé deux postes de techniciens et un poste d'assistant ingénieur. Nous avons obtenu un poste de technicien affecté au PRCIE au niveau du laboratoire ADEF et un poste d'assistant affecté au pôle Ressources et Moyens.

Pascale BRANDT-POMARES :

Campagne d'emplois concernant les enseignants : Les principes de la campagne d'emplois ont été respectés. Concernant les enseignants, nous avons continué à respecter le principe du repyramidage entre BIATSS et enseignants-chercheurs au bénéfice des BIATSS. Concernant l'Inspé, les collèges Sciences et ALLSH connaissent plus précisément les besoins en termes de formation, même restent difficiles à évaluer en période de réforme.

Nous avons déjà commencé à faire fonctionner des équipes plurielles depuis plusieurs années, c'est dorénavant la loi qui impose le tiers d'intervention par des enseignants en poste en établissement. Cette politique est mise en œuvre avec le Rectorat en instaurant des services partagés entre leurs établissements scolaires et l'Inspé.

L'adossement à la recherche est particulièrement prégnant dans cette politique d'emplois des enseignants et implique le recrutement d'enseignants-chercheurs pour adosser la formation à la recherche et poursuivre notre spécificité : l'articulation recherche-formation-terrain. Les profils de recherche sont liés aux laboratoires de la structure fédérative de recherche SFERE-Provence soit parce qu'ils correspondent au laboratoire ADEF rattaché à l'Inspé, soit parce qu'ils correspondent à des profils liés aux laboratoires de SFERE-Provence et travaillent sur des thématiques de recherche en éducation dans cette articulation recherche-formation. Cela permet aussi que la recherche soit encadrée par le recrutement de professeurs des universités avec la possibilité du type de recrutement lié à l'article 46/3, permettant de recruter un professeur des universités (PU) déjà maître de conférences (MCF) à l'Inspé. Enfin, s'agissant de la politique de l'équilibre global de ces équipes plurielles, la Direction souhaite stabiliser les 9 postes de PRAG/PRCE en affectation académique mais engagés depuis plusieurs années dans la formation. Dans cette campagne nous avons un support de MCF et deux supports de PRAG qui ont été libérés et nous avons obtenu de recruter un PU en Didactique des arts plastiques, deux MCF (EPS et Langues vivantes) pour les laboratoires ADEF et de stabiliser, sur recrutement par concours, trois professeurs de écoles (PE) en EPS, SVT et H-G. Au regard du nombre de supports libérés et des contraintes qui pèsent sur la campagne d'emplois, cette politique a utilisé toutes ses possibilités et ses marges de manœuvre.

- **Budget**

Cf. Diaporama disponible dans l'AMU box.

Martine QUESSADA : Le budget est présenté hors masse salariale, sous réserve du vote du CA et de notre notification qui arrivera début janvier. L'enveloppe pédagogique, c'est-à-dire liée au fonctionnement et à l'équipement qui vont permettre de fonctionner au quotidien hors budget annexe immobilier (BAIM), est d'un montant de 361 257 €. Il y a une baisse par rapport à 2020, en rapport avec la diminution de nos recettes ces dernières années, et de notre BAIM, également en baisse, qui est de 211 472 € et. Au fur et à mesure de l'avancée dans l'année et des CI, des informations complémentaires seront apportées, notamment concernant la masse salariale, qui est en train d'être votée et pour laquelle nous n'avons pas encore d'information.

L'organisation budgétaire qui a été adoptée à partir de 2021 implique un pilotage financier beaucoup plus direct et le montant disponible sur chaque entité dépensière au sein de l'Inspé sera visible presque en temps réel. Il y a trois grands groupes de dépenses : le pilotage et la direction ; les sites ; les collèges, chaque groupe ayant des subdivisions.

- Les missions rattachées au pilotage et à la Direction : culture, communication, gestion centralisée ; un pilotage projet qui sera le pilotage des projets de tout l'Inspé et sera redéployé sur les projets au niveau des sites et des collèges ; la logistique Inspé concernant tout ce qui ne pourra pas être attribué ni aux sites ni aux collèges ; la recherche et les relations internationales ; la formation continue et le numérique.
- Les sites : Aix, Avignon, Digne, Marseille
- Les deux Collèges ALLSH et Sciences

Dans le tableau présenté : deux colonnes dotations et projets (colonnes vertes) signifient la répartition annuelle d'une dotation pour chaque entité, basée sur des données empiriques et de manière à ce que chacune ait les moyens de fonctionner. Chaque fois qu'un projet sera entériné, l'argent sera redistribué, passera par le pilotage direction-pilotage projet, pour être mis à disposition de l'entité concernée. Les montants dépensés seront visibles presque en temps réel. Le pilotage sera plus instinctif car fonctionnant par coûts et par sites, plus clair et plus rapide. En début d'année, ce schéma sera présenté accompagné de montants à partir desquels seront constituées les enveloppes pour le fonctionnement de l'année 2021.

4. Formation

Pierre DESBIOLLES propose à Patrice BONNET de se présenter.

Patrice BONNET est professeur agrégé de SVT, en poste à l'Inspé depuis 2010. Depuis 2013 et la nouvelle accréditation du Master MEEF, il a pris en charge des responsabilités de parcours, Biotechnologies, sciences de l'environnement, adjoint au responsable de la mention 2. Depuis 3 ans, il est chargé de mission sur la formation continue et les parcours adaptés des fonctionnaires-stagiaires. Il a des responsabilités de formation depuis une dizaine d'années et a travaillé en proximité avec Jean-François PABA de manière à préparer cette transition.

- **Vote des capacités d'accueil en M1 pour la rentrée 2021**

Cf. documents disponibles sur l'AMUBOX

Patrice BONNET :

Les capacités d'accueil : Comme chaque année, va s'ouvrir le portail « trouver mon Master » destiné aux étudiants pour faire leur choix d'entrée en Master. Nous avons fait le choix pour chaque mention de maintenir les capacités d'accueil telles qu'elles étaient cette année et les années précédentes. Pour la mention 2,3 et 4, nous gardons les mêmes capacités d'accueil. Pour la mention 1, le parcours Professorat des écoles, nous maintenons la capacité d'accueil globale mais modifions la répartition entre les sites : pour le site de Digne, la capacité passe de 90 étudiants (cette capacité n'était jamais atteinte) à 60, le

site de Marseille passe de 150 à 180 étudiants. Le choix de transférer des places sur le site de Marseille correspond à notre politique d'aménagement sur le campus de Saint Jérôme et à un équilibrage en termes de demandes sachant qu'il y a beaucoup de demandes sur le site de Marseille.

Les campagnes de candidatures : Elles sont toutes établies par la loi sur une durée de deux mois et deux semaines selon des principes définis et en travaillant avec les responsables de parcours et de mentions pour en fixer les créneaux d'ouverture. Comme chaque année, la mention 1 elle est ouverte plus tôt de manière à mieux organiser le traitement des inscriptions. Pour les mentions 2 et 3, les candidatures seront ouvertes à partir du 5 avril.

Les licences conseillées et critères de sélection : Il y a quelques ajouts selon les parcours mais peu de modifications. Concernant les critères d'examen des candidatures, les responsables de parcours ont choisi, dans certains cas, d'ajouter le critère de la lettre de motivation (modifications en rouge dans le tableau).

Vincent VALERY précise que le Rectorat est en train de travailler avec l'Inspé et les services départementaux sur les tiers temps. Il n'y a pas à priori d'automatisme concernant les tiers temps pour la rentrée scolaire prochaine mais un travail de fond est amorcé sur cette question, avec un groupe de travail piloté par le secrétaire général.

Pascale BRANDT-POMARES : L'implantation des contractuels à tiers temps en M2 est nouvelle et représente un changement important dans l'évolution de la formation en Master, qui doit devenir la voie normale de formation au métier d'enseignant. Il restera des personnes recrutées uniquement sur la base du concours, ce que l'on appelle fréquemment des secondes carrières et qui devront sans doute continuer à être affectées à mi-temps, qu'il faudra former, mais qui entrent dans un autre cadre. Il existe une différence entre le fait d'obtenir le Master et le fait d'être recruté comme fonctionnaire-stagiaire.

Les capacités d'accueil en M1 pour la rentrée 2021 sont adoptées à l'unanimité.

- **Tarifs de Formation continue des étudiants**

Patrice BONNET : Ce document présente tous les parcours des Masters 1 et 2 avec les tarifications proposées pour formation continue. Les fourchettes ont été votées en CFVU d'AMU au mois de novembre. Pour les masters, la fourchette s'étend de 4,5 à 26 € horaire. Le choix a été fait de maintenir les tarifs à l'identique de cette année, au regard du contexte sanitaire et du manque de visibilité sur la formation et sur les publics arrivants. Jusqu'à présent, les étudiants en formation continue étaient en reconversion pour une année, alors que dorénavant ce sera pour deux années. Les tarifs horaires seront identiques en M1 et en M2 à savoir entre 9 et 11 €.

La tarification de formation continue est adoptée à l'unanimité.

- **Évolution des maquettes**

Patrice BONNET :

Les maquettes : Le travail de construction des maquettes doit se poursuivre à la suite du vote de l'offre de formation dans nos instances, avec une 1^{ère} étape concernant leur soutenabilité, que l'on devrait soumettre courant mars/avril 2021. Il est nécessaire de poursuivre le travail engagé depuis janvier au travers des groupes mixtes de travail et des groupes de parcours, avec un cap qui est de construire les situations de formation permettant de valider et de travailler les attendus du référentiel de formation. Deux moments forts sont envisagés : 1/ le 6 janvier avec des conseils de mentions, en mentions 1, 2 et 3, voire mention 4, pour travailler sur l'opérationnalisation de chaque UE et sur l'articulation des attendus ; 2/ fin janvier avec la mise en place d'un séminaire entre les mentions et les parcours, avec les chargés de missions responsables de la coordination des GMT. L'enjeu de ce séminaire sera d'articuler les attendus de culture commune avec les attendus plus spécifiques de parcours, et de construire l'offre de formation de l'UE 3,

optionnelle, permettant d'individualiser les parcours. Le travail se construit toujours en équipes pluricatégorielles, l'objectif étant d'atteindre le tiers d'intervenants de terrain dans les formations. Un travail se met en place sur l'alternance avec des groupes de travail au niveau du Rectorat.

Le dispositif ADPE, sous la responsabilité de Martine CONIO, permet d'accompagner au mieux les étudiants et d'assurer le développement des compétences professionnelles des enseignants. Il a débuté début novembre et se poursuit tous les jeudis soir au travers d'ateliers de partage, d'ateliers de ressources et à partir du mois de janvier d'ateliers pédagogiques. Ce dispositif fonctionne et les retours sont très positifs. Trois thématiques, qui sont ancrées dans les maquettes, ont été abordées jusqu'à maintenant : la laïcité, des situations intégratives et le numérique. Le changement des maquettes et surtout le changement du continuum de formation génère des interrogations de la part des futurs étudiants, notamment de Licence et il faudra se mobiliser rapidement sur les salons, pour la promotion de ces nouvelles maquettes et de cette offre de formation de manière à renseigner et à diffuser au mieux ces changements.

Georges MERLE rappelle l'important travail fait par Ariane RICHARD-BOSSEZ concernant les propositions relatives à la culture commune dans les maquettes. Nous avons également rencontré les inspecteurs pour faire le point et fait un travail de synthèse. Un document tenant compte de l'ensemble de ces propositions a été transmis.

Patrice BONNET : Ce travail, qui a été fait avec le GMT piloté par Ariane RICHARD-BOSSEZ, a été complété par un travail avec les responsables de formation et coordonnateurs du tronc commun actuel pour croiser les points de vue et les travaux notamment avec ceux des inspecteurs. Et nous avons fait un document qui est en train d'être finalisé, de manière à établir un fil conducteur des grandes thématiques qui semblent incontournables dans le cadre de la culture commune. Ce travail va servir d'appui à la construction et l'opérationnalisation des maquettes.

5. Recherche

Pascale BRANDT-POMARES rappelle que la recherche est un point important de la politique de l'Inspé.

• GT Numérique

Patrice LAISNEY : Ce projet aurait dû être présenté à deux voix avec Isabelle ROOS. Il est une réponse à un appel d'offre lancé en juin 2020 pour lequel nous avons été retenus. Cet appel propose 4 axes : 1/ le numérique éducatif et l'innovation (celui dans lequel nous nous inscrivons) ; 2/ les questions sociales et territoriales ; 3/ les humanités numériques ; 4/ l'intelligence artificielle. Dans le cadre de cet axe, nous faisons partie du groupe n°2 centré sur l'apprentissage en situations hybrides présentiel/distanciel et sur l'impact que cela peut avoir sur la forme scolaire. Ce projet va durer 2 années, commence en septembre 2020 pour se terminer en juin 2022. Il y a un financement du Ministère à hauteur de 50 000 € répartis sur les deux années. Des livrables sont attendus : chaque trimestre, l'avancée des travaux sera communiquée, avec la mise à disposition d'un e-portefolio des activités et des productions du groupe ; des communications des points d'étapes ; des productions intermédiaires ; à la fin du dossier un rapport final associé à un rapport financier et un rapport d'activités seront produits. Il y a dans ce projet une collaboration entre plusieurs entités : 4 laboratoires issus de la structure fédérative SFERE-Provence, dont le laboratoire ADEF qui porte le projet avec une collaboration interne entre plusieurs programmes ; 4 laboratoires extérieurs. Le projet est ambitieux car il s'agit de faire collaborer 8 laboratoires, chacun ayant désigné des chercheurs et constitué des sous-équipes.

Objectifs : L'idée est d'identifier, valoriser et pérenniser les usages pédagogiques numériques mis en place en phase de distanciel subi. Pendant le 1^{er} confinement, les enseignants ont dû s'adapter et assurer une continuité pédagogique via les outils numériques. À partir de ces usages développés dans un contexte subi, nous essayons de voir comment ils sont pérennisés. Le nouveau confinement, bien que différent car ne

touchant pas de la même manière le Premier degré et le Second degré, a généré de nouveau des usages subis. Au-delà de ces contraintes, certains usages pourront continuer à être mobilisés par les enseignants, l'idée étant de voir lesquels et pour quels gains, en termes d'apprentissages et d'enseignements.

4 axes seront mobilisés pour atteindre cet objectif : 1/ la compréhension des enjeux de l'intégration du numérique sur les processus d'enseignement-apprentissage et leur impact sur la forme scolaire ; l'analyse de l'impact du distanciel subi sur les pratiques de enseignants et sur la forme scolaire ; 3/ le partenariat avec le terrain, coconstruire avec les acteurs de terrain et réinvestir ces pratiques ; 4/ mise en œuvre et évaluation.

Méthodologie : La perspective de l'Inspé est d'articuler recherche, formation et terrain, cela impliquant une collaboration forte entre l'Inspé, les laboratoires et la délégation régionale académique au numérique éducatif (DRANE). L'organisation des groupes thématiques s'est faite en sous-équipes associant les partenaires présentés qui vont, dès janvier, créer des liens avec le terrain. C'est une approche écologique, c'est à dire un travail sur des situations ordinaires de la classe. Il ne s'agit pas d'un travail de laboratoire. Cette recherche est participative, c'est-à-dire que nous problématisons sur le terrain avec les acteurs du terrain, les enseignants, pour développer des solutions ensuite testées sur le terrain, dans un processus itératif qui tend vers plus d'efficacité du dispositif. Sur les deux années, il s'agit de mettre en place un certain nombre d'itérations pour analyser les effets produits. Les méthodes de recherche seront mixtes, associant qualitatif et quantitatif à partir de recueils et d'analyses de traces de l'activité des élèves et des enseignants et d'analyse des interactions.

Calendrier : Le projet a démarré en septembre et un certain nombre de travaux ont été présentés lors d'un webinaire le 9 novembre, occasion d'un état des travaux menés par les équipes et qui a été le point de départ de cette culture commune du projet. L'idée forte de ce projet est de communiquer tout au long du projet, par des productions présentées sur éducol, Carnet Hypothèses et une présence sur les réseaux sociaux. À la fin du 1^{er} semestre, un diagnostic et une mise en commun des travaux ont été faits. À partir de janvier, une phase de travail participatif avec le terrain doit démarrer, en espérant que les conditions sanitaires le permettent.

Pascal TERRIEN : Cette réalisation est menée dans le cadre de SFERE Provence, dont le propre est de créer des synergies multiples entre les laboratoires de recherche et le terrain, comme de nombreux projet et Ampiric.

Pierre DESBIOLLES : Pourriez-vous nous livrer quelques éléments du diagnostic ou attendez-vous que ce soit rendu public ?

Patrice LAISNEY : Le diagnostic au sens dans lequel il est entendu dans cette recherche va se faire avec le terrain, en janvier. Par contre au sein de nos équipes, des collègues ont réalisé une enquête pendant le 1^{er} confinement. Cela a permis de déterminer des lignes pour la suite du travail. Les enseignants ont en effet utilisé les outils institutionnels pendant la 1^{ère} période de confinement mais ont aussi beaucoup innové en mobilisant des outils autres que ceux proposés par l'institution. Les enseignants ont développé des solutions nouvelles, mais il y a aussi eu une multiplication des outils mobilisés, ce qui a pu poser des problèmes aux élèves qui ont dû passer d'un outil à un autre en fonction des enseignements. Nous partons effectivement déjà de constats. Mais la phase suivante consiste à aller sur le terrain, avec des équipes identifiées grâce à nos partenaires de la DRANE, de manière à prolonger la problématisation avec les équipes. C'est-à-dire que les dynamiques que l'on retrouve dans les établissements scolaires prennent le pas largement sur les questions d'outils et même de formation des enseignants.

Pierre DESBIOLLES : Il est important au-delà des établissements, que la communauté scientifique bénéficie des résultats de cette recherche.

Pascale BRANDT-POMARES : Parallèlement, une étude a été menée, post confinement, à l'université, dans le cadre du centre d'innovation pédagogique et d'évaluation, qui avait

trait à l'usage des outils numériques par les enseignants pendant le confinement et l'après-confinement. L'étude a été menée jusqu'au mois de juin et a permis de remarquer l'importance de travailler entre collègues, de l'apprentissage et de la formation « entre pairs ». Cette étude a incité l'université, qui n'avait pas d'outil spécifique de classes virtuelles à grande échelle, à l'utilisation de zoom.

Pierre DESBIOLLES : Ces méthodes adoptées par les enseignants ont des répercussions sur leurs activités. Des formations à destination des enseignants ont été mises en place au niveau national, sur l'usage du numérique et l'enseignement à distance. Lorsque la crise sanitaire sera passée, resteront néanmoins de cette expérience complexe et difficile, des méthodes de travail, comme notamment le fait de travailler sur des outils collaboratifs, de partager des documents plutôt que de les envoyer par mail. Ces usages amènent beaucoup de changements.

- **Présentation des nouveaux enseignants-chercheurs recrutés à l'Inspé**

Isabelle CROS, Jessyca TRETOLAT, Frédéric JAËCK, Romain HUG, Stéphanie MAILLES VIARD METZ.

Présentations disponibles dans l'AMUbox.

6. Questions diverses

Aucune question diverse.

Le prochain CI est prévu le 8 février.

L'ordre du jour ayant été épuisé, la séance est levée à 17h30.